



SAINT-AQUILIN

**Mairie
Le bourg
24110 SAINT-AQUILIN**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 JUIN 2013**

Présents : Josiane DURIEUX, Jean-Luc BOMBAUT, Philippe MERLET, Annick DEZON, Pascal DEGUILHEM, Jean-Luc PARISOT, Morgane de SEISSAN, Céline BEAU et Rémi MARTRECHAS

Absent : Christian JEAN

Délibérations

L'arrêté de périmètre du futur syndicat de la vallée de l'Isle vient d'être adopté par Monsieur le Préfet. Le conseil municipal en a adopté les statuts.

Madame le Maire a présenté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2012 du SIAEP de TOCANE ST APRE. Le conseil municipal a pris acte de cette prestation.

Décision du conseil municipal d'engager une procédure d'expulsion.

Divers

Le multiple rural est en liquidation judiciaire, c'est Maître LEURET à Périgueux qui est mandataire judiciaire. Monsieur de Vencay, trésorier a produit les créances des loyers impayés. Un exemplaire du jugement de liquidation va être demandé au Tribunal de Commerce de Périgueux.

Il a été décidé de ne pas réaliser d'emprunt pour les travaux de la traverse du bourg tant que la commune n'a pas la DETR.

Projet de préempter sur le fonds de commerce du multiple rural ou faire une offre directe auprès du mandataire qui s'occupe de la liquidation judiciaire.

Les contrats de travail de Kim BOMBEKE et de Christine TERRADE sont renouvelés.

 : 05 53 54 12 43 –  : 05 53 54 52 95
mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr